

Barrage de Chatou

Point sur les travaux

Chatou Magazine du mois de juin 2009 vous présentait le projet de construction du nouveau barrage. Le second semestre 2009 et le début de l'année 2010 ont permis de réaliser les principales études d'exécution du barrage et les premiers gros travaux, notamment la mise en place de la passe à poissons. Ce chantier, très important et complexe dans son organisation, entraîne un certain nombre de nuisances sonores malheureusement inévitables. La municipalité suit de près ce dossier. Voici le point sur les travaux pour vous permettre de mieux les comprendre.



Barrage actuel



Futur barrage

Plate-forme de stockage des batardeaux de maintenance*

À l'amont du barrage, en rive gauche, un quai a été aménagé pour le stockage et la mise à l'eau des batardeaux de maintenance du futur barrage. Sa réalisation en début de chantier permet d'utiliser cette plate-forme de travail pour stocker le matériel amené par voie d'eau ou par la rive gauche et d'établir un lien entre cette zone et celle du chantier du futur barrage.

Nouveau dispositif pare-bateau

Un câble pare-bateau a été mis en place avec une double vocation. En période de travaux, il permettra de protéger les ouvrages et les hommes travaillant sur le chantier du risque de collision avec un éventuel bateau en perdition. Une fois les travaux terminés, ce dispositif protégera le nouveau barrage de toute embarcation à la dérive susceptible de venir endommager l'ouvrage.

En rive gauche : création d'une passe à poissons

À ce jour, l'enceinte de la passe à poissons est en place. Le bétonnage et l'aménagement intérieur de la passe seront réalisés cette année pour créer les bassins successifs permettant aux différentes espèces piscicoles de franchir le barrage.

Installation d'une estacade provisoire

L'entreprise chargée des travaux a mis en place une estacade à l'aval du futur barrage pour compenser l'exiguïté du site. Cette estacade permettra d'avoir un double accès à la zone de chantier : par l'amont via les pontons et par l'aval via cette dernière. Elle sera retirée à la fin des travaux.

À NOTER

Les livraisons de béton par camion auront lieu en journée ouvrée de fin juin à fin septembre. Des opérations de coulage en continu nécessiteront cinq fois des livraisons pendant 24h d'affilée. Elles sont prévues de 8h à 20h par le quai du Nymphée, et de 20h à 8h par le chemin d'accès à l'écluse sur l'Île des Impressionnistes (côté site EDF).

Les riverains seront avisés par courrier, par l'entreprise, au moins cinq jours avant le début de chaque phase de livraison de 24h. Une information sera faite sur www.chatou.fr / rubrique Grands projets.





Travaux prévus en 2010

Outre la passe à poissons, l'année 2010 va être essentiellement consacrée à la réalisation de la première passe du barrage en rive gauche. Les principales étapes sont les suivantes :

- mise en place d'une enceinte batardeau* permettant de travailler hors d'eau ;
- réalisation des piles et du radier* ;
- réalisation et pose des équipements de manœuvre ;
- réalisation et pose du clapet* ;
- essais ;
- suppression de l'enceinte batardeau.

Point sur le battage

Les essais de battage de palplanches* réalisés en début de chantier ont permis d'optimiser le dimensionnement du marteau et d'en retenir un d'une énergie moindre à celle initialement prévue.

Par ailleurs, pour le battage des pieux de l'estacade, l'entreprise travaux a mis en place une jupe de protection permettant d'atténuer le bruit.

Les battages nécessaires pour 2010 sont maintenant achevés. Les campagnes de battage restantes, en 2011 et 2012, moins importantes en linéaire, permettront la réalisation des passes centrale et rive droite, du confortement des rives et de la prolongation de l'entrée de l'écluse.

Le plus important linéaire de palplanches concernait la création de l'enceinte de la passe à poissons.

➔ Renseignements :

www.sn-seine.developpement-durable.gouv.fr
(rubrique Grands travaux/Reconstruction du barrage de Chatou) - www.chatou.fr

LEXIQUE

* **Clapet** : volet métallique plus haut que la retenue d'eau que l'on veut obtenir qui pivote sur le fond du barrage, le radier. Le relèvement et l'abaissement du clapet commandé en automatique ou en manuel permettent de contrôler la cote d'eau à l'amont du barrage.

* **Radier** : base, fondation sur laquelle repose l'ouvrage.

* **Batardeau de maintenance** : volet métallique amovible servant à isoler momentanément une passe du barrage pour permettre l'entretien et la maintenance d'une passe mise à sec.

* **Enceinte batardeau** : enceinte provisoire réalisée en palplanches qui isole une partie d'un cours d'eau pour travailler à sec sous le niveau de la surface de l'eau.

* **Palplanche** : profilé en métal. Enfoncées dans le sol par battage (en les frappant à coups de masse), les palplanches forment un ensemble jointif, appelé rideau de palplanches, permettant de retenir des terres, d'assurer une étanchéité ou de créer une enceinte batardeau.



Enceinte de la passe-à-poissons.